

# L'inform-elles

Le bulletin d'information des femmes de la FEESP

## JOURNÉES RÉSEAU-FEMMES

**Les 5 et 6 avril derniers ont eu lieu les deux journées Réseau-femmes que le Comité de la condition féminine organise chaque année.**

Ce fut une première fois pour moi de présider ces journées Réseau-femmes en présentiel, puisque l'an passé, cette rencontre non-mixte a été tenue en Zoom étant donné la situation pandémique.

J'étais fébrile, j'avais hâte de revoir et de rencontrer les personnes inscrites à ces journées qui, chaque année, sont tant attendues par les participantes!

Nous avons invité les hommes à s'inscrire pour la 2e journée. On a eu une belle participation de ceux-ci! Six hommes ont osé prendre place au sein d'un groupe de femmes et je suis certaine qu'ils ont adoré leur expérience!

La première journée s'est vraiment bien déroulée, les femmes étaient attentives à nos deux conférencières qui étaient très intéressantes à écouter. C'était un sujet un peu délicat, soit la violence conjugale, mais chacune a pu s'exprimer en toute sincérité et en toute confiance. Sans tabou, ni jugement! Merci à Arina et Pénélope d'avoir été avec nous.

Sur l'heure du dîner, un repas nous a été offert dans la salle. Nous sommes restées ensemble à discuter de divers sujets et pour certaines, apprendre à se connaître et élargir leur réseau!

**Cette journée fut très agréable et enrichissante, merci à toutes les participantes!**

J'attendais la deuxième journée avec impatience puisque notre invité de l'avant-midi était nul autre que Francis Dupuis-Déri, que j'avais eu la chance de connaître comme conférencier l'an dernier. C'est un homme passionné, qui nous communique

tellement bien les sujets, à tel point que nous ne pouvons faire autrement que de l'écouter avec admiration et intérêt! Les hommes sont intervenus plusieurs fois au micro lors de cette conférence et les femmes également! Je pense que toutes et tous ont grandement apprécié, et ce ne sera certainement pas la dernière fois que la FEESP l'invitera dans une instance! Merci mille fois, Francis, pour ce moment que tu as passé avec nous.

Dans l'après-midi, nous avons reçu comme invités Jean-François Lapointe (conseiller à la CSN, et spécialiste de la loi nouvelle 27 en matière de SST) et Kevin McLean (président du Comité SST de la FEESP). À l'automne dernier, j'avais partagé mon intérêt de travailler en collaboration avec Kevin lors de ce genre d'événement. Il a accepté mon invitation avec enthousiasme et cela démontre bien le travail d'équipe et de collaboration que nous avons entre les comités de la FEESP. Nous avons une belle structure à la fédération et la collaboration a été un superbe exemple lors de cet événement!

Je remercie particulièrement les hommes qui ont participé à cette magnifique journée (en espérant qu'ils soient encore nombreux la prochaine fois!) et remercie aussi les militantes pour leur participation et leur implication dans la condition féminine qui m'est chère!

Voilà, on voudrait toutes que ces journées ne se terminent jamais, mais nous sommes toutes reparties chacune chez nous, le mercredi en après-midi sous un beau soleil et la tête et le cœur remplis d'une expérience enrichissante!

Vivement les prochaines journées Réseau-femmes qui auront lieu l'an prochain, au plaisir de vous y revoir en grand nombre!

**Amélie Benoit**

Présidente du Comité de la condition féminine

# LA VIOLENCE CONJUGALE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !

Le 5 avril dernier, lors de la journée Réseau-femmes, nous avons accueilli Arina Grigorescu, chargée de projet, du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et Pénélope Roussel, conseillère à la CSN. Elles nous ont donné une conférence sur la gestion de la violence conjugale en milieu de travail.

Grâce à elles, nous pouvons maintenant mieux comprendre les impacts de la violence conjugale sur les victimes et aussi définir ce qu'est réellement la violence conjugale.

« La violence conjugale se caractérise par une série d'actes répétitifs, qui se produisent généralement selon une courbe ascendante [...] la violence conjugale comprend les agressions psychologiques, verbales, physiques et sexuelles ainsi que les actes de domination sur le plan économique. »

Dans son exposé, Ariana a aussi abordé le contrôle coercitif. Saviez-vous qu'en Nouvelle-Écosse le contrôle coercitif constitue un crime? Nous devons continuer de faire pression auprès du gouvernement pour qu'enfin, au Québec, ça devienne aussi un crime.

## L'employeur a-t-il des obligations ?

Eh bien oui ! Pénélope nous a parlé des obligations qu'a l'employeur en vertu de la législation et plus particulièrement de l'article 51 de la *Loi sur la santé et la sécurité du travail*. Nous avons appris que l'employeur a l'obligation d'autoriser les congés prévus dans la Loi. Une personne qui vit de la violence conjugale peut s'absenter du travail et l'employeur doit rémunérer un nombre de jours minimum.

Par ailleurs, avec l'arrivée du télétravail, il faut être plus attentif et vigilant ; une femme victime de violence conjugale pourrait être vraiment isolée. Nous devons absolument garder contact avec les gens dont nous remarquons un changement d'attitude. C'est l'affaire de tous!



Tout récemment, depuis le 6 octobre 2021, l'employeur doit, sur les lieux du travail, prendre les mesures nécessaires pour assurer la protection de la travailleuse ou du travailleur exposé à une situation de violence physique ou psychologique, dont une situation de violence conjugale, familiale ou à caractère sexuel.

Cette conférence très enrichissante m'a permis d'en ressortir grandie et surtout mieux outillée pour m'aider à percevoir si une collègue vit de la violence conjugale.

D'ailleurs, j'ai pu constater que je n'étais pas la seule à avoir cette impression. Ce sujet a touché et ravi les femmes présentes juste à en juger par leur écoute et participation.

Voici le lien pour avoir accès au site du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale :

Consultez le lien : <https://maisons-femmes.qc.ca/>

## La modernisation des régimes de la santé et sécurité au travail (SST)

Le 6 avril en après-midi, pour notre journée mixte, nous avons reçu Jean-François Lapointe, coordonnateur du Service de santé-sécurité et environnement (SSE) de la CSN et le président Kevin Mc Lean du comité santé-sécurité-environnement (SSE) de la FEESP.

Ce fut une belle présentation appréciée de tous. Quelques personnes n'étaient pas au courant des changements apportés à la nouvelle Loi 27 modernisant le régime de santé et de sécurité du travail (projet dont certaines modifications sont entrées en vigueur la journée même de la présentation).

## Un comité paritaire doit être mis en place depuis le 6 avril 2022. La délégation syndicale au CPSST se fera comme suit :

Taille de l'établissement	Délégation syndicale au CPSST
20 à 50 travailleurs	2
51 à 100 travailleurs	3
101 à 500 travailleurs	4
501 à 1000 travailleurs	5
1001 travailleurs et +	6

Toutes allégeances confondues... Mais comment allons-nous faire pour avoir un maximum de délégués sur ce comité !?

Une entente avec l'employeur doit être conclue pour convenir des fréquences des rencontres. S'il n'y a pas de consensus, les rencontres se tiendront minimalement une fois aux trois mois.

Le représentant ouvrier chargé de la SST doit dans ses tâches :

- inspecter les lieux de travail;
- recevoir une copie des avis d'accidents;
- enquêter sur les événements;
- identifier les situations qui peuvent être une source de danger;
- faire les recommandations au comité de santé et sécurité;
- assister les travailleurs dans l'exercice de leur droit;
- accompagner l'inspecteur;
- intervenir dans les cas de droit de refus au travail;
- porter plainte à la CNESST.

Pour connaître les heures de libérations, vous devez consulter ce lien : <https://www.cnesst.gouv.qc.ca/fr/prevention-securite/organiser-prevention/regime-interimaire/representant-sante-securite>

Ceci est le lien du régime transitoire. Les textes de loi finaux ne sont pas écrits ou du moins disponibles pour le moment.

Monsieur Lapointe nous a conseillé de placer en priorité les activités de même nature afin de déterminer si nous avons besoin de plus d'un comité. Ex. : primaire, secondaire et centre de formation professionnelle qui pourraient être déterminés comme trois établissements qui n'ont pas la même nature d'activités.

Nous devons continuer de manifester notre désaccord avec cette loi et il ne faut surtout pas sous-estimer notre rapport de force! Notre «sit-in» devant le parlement pour contester la loi et pouvoir l'améliorer au lieu de retirer des droits déjà acquis a beaucoup fait jaser...!

Cette présentation a été des plus éclairantes et nous a permis de mieux comprendre une loi qui ne semble pas simple du tout !!

Si vous avez des questions à la suite de cet article, je vous invite à consulter le site de la FEESP dans la boîte à outils où vous retrouverez beaucoup d'informations pertinentes!

<https://feesp.csn.qc.ca/boite-outil/sante-securite-environnement/>

### Annick Primeau

Membre du Comité de condition féminine



# LE MASCULINISME, C'EST QUOI ÇA ?



Chercheur et professeur universitaire québécois, Francis Dupuis-Déri enseigne au département de science politique et à l'Institut de recherche et d'études féministes (IREF) de l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Spécialiste des idées politiques et des mouvements sociaux, il est l'auteur de nombreux ouvrages dont *La crise de la masculinité, autopsie d'un mythe tenace*, *Mouvement masculiniste au Québec*, *l'antiféminisme démasqué et bien d'autres*.

Francis est un excellent orateur et pédagogue et la communication est une de ses grandes forces! Lors de notre rencontre avant la journée Réseau-femmes, il s'inquiétait d'avoir à parler tout un avant-midi. Il nous a même proposé de faire des tables de discussion pour ensuite faire un retour en grand groupe. Dans ma tête, pour l'avoir déjà vu dans un colloque de la FNEEQ, je me disais qu'il n'a vraiment pas besoin de ça! Et j'avais bien raison! En le présentant, j'ai dit à l'auditoire que j'avais eu un réel coup de cœur pour ce conférencier et que j'étais vraiment heureuse qu'il ait accepté notre invitation (même si c'était par Zoom). C'est tout à fait le genre de personne que tu dois rencontrer une fois dans ta vie (même de manière virtuelle). En l'écoutant, tu te dis que tu

serais partante pour un «roadtrip» avec lui jusqu'en Gaspésie juste pour l'entendre parler. Il nous a conquis, rien de moins!

Effectivement, il n'a eu aucun problème à nous parler de féminisme et de masculinité pendant près de trois heures et nous étions toutes et tous suspendus à ses lèvres, femmes et hommes compris.

Sa conférence portait sur le masculinisme et le féminisme. Deux antipodes qu'il a bien vulgarisés. Tout au long de sa conférence, il a déconstruit le discours masculiniste et il a démystifié celui du féminisme. Par son humour et ses exemples, il nous a fait comprendre pourquoi les hommes ont tort de penser que nous, les femmes, revendiquons nos droits et le respect sans raison. Il nous a aussi démontré que le féminisme avait bel et bien sa raison d'être et même que nous étions un peu trop tranquilles dans nos revendications. Imaginez juste un instant si les femmes décidaient de faire une grève, la société serait complètement déstabilisée! Hé! Hé! c'est une bonne idée ça, non?

La masculinité est un discours que les hommes tiennent probablement pour s'apitoyer sur leur sort, car ils savent très bien que nous sommes naturellement empathiques et maternantes. Mesdames, ne tombons surtout pas dans le panneau. Bien sûr, je généralise; ce ne sont pas tous les hommes qui donnent dans le discours masculiniste.

Vous cherchez un conférencier dynamique et aucunement ennuyeux? Cessez vos recherches et invitez Francis Dupuis-Déri pour vous entretenir sur la masculinité dans vos instances. Ça met les points sur les «i» et ça réveille celles et ceux qui sont endormis!

## Amélie Benoit

Présidente du Comité de la condition féminine

## DÎNER-CAUSERIE

ÉDITION SPÉCIALE CONSEIL FÉDÉRAL 2022

**MERCREDI 4 MAI**

**OYÉ OYÉ ! Le 4 mai, le comité de la condition féminine tient un kiosque à partir de 8 h 30. Nous vous invitons donc à venir nous voir en grand nombre.**



Mesdames, nous offrirons des billets gratuitement pour un dîner-causerie (les places sont limitées) qui aura lieu aujourd'hui même, avec une présentation intitulée *De Fil en filles* à l'Inform'elles : petite histoire du comité de la condition féminine FEESP par **Nathalie Arguin**, secrétaire générale de la CSN et ancienne présidente de la FEESP.



### COMPOSITION DE L'ÉQUIPE DU COMITÉ

#### Amélie Benoit

Présidente du comité et membre du Syndicat du personnel de soutien des Hautes-Rivières

#### Nadia Pelletier

Membre du comité et membre SEMB-SAQ

#### Annick Primeau

Membre du comité et membre du Syndicat du personnel de soutien scolaire de la Vallée-des-Tisserands (CSN)

#### Stéphanie Gratton

Responsable politique

#### Sandrine Dessureault

Conseillère syndicale

#### Isabelle Bédard

Employée de bureau

Pour faire partie du Réseau-femmes FEESP

et recevoir le bulletin *L'inform'elles*

Contactez Isabelle Bédard

514 598-2231 ou [isabelle.bedard@csn.qc.ca](mailto:isabelle.bedard@csn.qc.ca)

**VOS COMMENTAIRES ET**

**SUGGESTIONS SONT LES BIENVENUS.**